

Le « *Brexit* », l'Europe et le patriotisme de civilisation

Jean-Sylvestre Mongrenier

A l'évidence, le « *Brexit* » n'est pas seulement un problème britannique et un simple divorce avec l'Union européenne. Toute l'Europe est au bord du vide et la désunion des peuples et nations qui la composent pourrait déboucher sur de multiples conflits géopolitiques. Le niveau des enjeux et la gravité des menaces requièrent un authentique patriotisme de civilisation et des personnalités dignes de relever les défis.

« Ce qui distingue peut-être le plus l'esprit infantile de l'esprit adulte, c'est que le premier ne reconnaît pas la juridiction de la réalité et substitue aux choses leurs images désirées ».

Jose Ortega y Gasset, *Le Spectateur*, 1916

La majorité des Britanniques, les électeurs anglais plus précisément, a donc voté pour que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne. Les commentateurs dissertent à l'envi sur l'incertitude dans laquelle se trouvent le Royaume-Uni, l'Union européenne et l'économie mondiale. En vérité, l'Europe dans son ensemble – en tant qu'aire culturelle et système géopolitique –, est au bord du précipice et c'est le vide qu'il faut craindre, ou encore ce que les Grecs de l'Antiquité nommaient le « *Khaos* ». Ainsi nommaient-ils le gouffre originel qui préexiste à un monde ordonné et stable (le « *Kosmos* »).

Qu'il se trouve d'un bout à l'autre de l'Europe des politiciens pour s'en réjouir n'est guère étonnant: les « amis du désastre » ne sont pas toujours là où les tenants de cette expression l'affirment, et l'histoire de l'Europe peut être interprétée comme une lutte permanente entre le principe d'association d'une part, les forces de dissociation de l'autre. Parce qu'il ne faut point céder au désespoir, les « bons Européens » se doivent de relever le défi. Sans ressentiments ni bravades, il leur faut instaurer de nouvelles relations avec le Royaume-Uni, se reporter au principe de subsidiarité pour refonder l'Union européenne, et contenir les forces chaotiques qui menacent l'unité et la paix sur le Continent.

1

Si le « *Brexit* » exprime le rapport particulier des Britanniques à l'Europe, il appelle l'attention sur la vivacité des ressentiments contre l'Union européenne, d'un bout à l'autre du Continent, et sur la désunion des peuples

De longue date, le Royaume-Uni entretient un rapport particulier avec le Continent. A l'époque où la doctrine de l'équilibre était censée assurer une paix relative à l'Europe, l'Angleterre jouait le rôle de balancier et animait les coalitions successives formées contre la domination d'une puissance sur le Continent, tout en développant son hégémonie navale et coloniale. L'histoire explique donc les propos de Churchill à De Gaulle, à la veille du débarquement de Normandie, propos selon lesquels l'Angleterre préférerait toujours le « grand large » à l'Europe. De surcroît, le Royaume-Uni est le seul pays d'Europe qui n'ait pas perdu une guerre dans les deux derniers siècles et, lorsque l'Europe des Six fut constituée, les Britanniques considérèrent ce regroupement comme un « club de vaincus ». S'ils finirent par rallier la CEE (Communauté économique européenne), la décision n'avait pas de valeur symbolique et elle s'inscrivait dans une logique utilitariste (croissance des échanges et influence diplomatique). D'une certaine manière, le « *Brexit* » renvoie le Royaume-Uni et l'Union européenne au discours de Zürich (19 septembre 1946) : Churchill y soutenait la réconciliation franco-allemande et une forme de fédération européenne, mais sans la participation britannique. Il reste que la portée et les conséquences du vote du 23 juin 2016 dépassent les limites de l'archipel britannique. Les passions identitaires qui ont débordé les arguments rationnels et objectifs quant au « *maintain* », sont partout à l'œuvre et le résultat du référendum donne un coup de fouet aux différentes formes de nationalisme ou d'extrémisme de gauche dans divers pays d'Europe continentale. En toile de fond, la globalisation et l'immigration, cette nouvelle « grande transformation » qui bouscule les équilibres économiques, ethno-culturels et géopolitiques. Pour les forces souverainistes ou eurosceptiques, l'Union européenne résume et incarne ce nouvel âge global. Il serait donc erroné de voir dans le référendum du 23 juin un simple particularisme britannique : nous sommes confrontés à une version nouvelle de la révolte des masses.

2

Le « *Brexit* » ne menace pas seulement l'économie et le commerce, ni même l'existence politique du Royaume-Uni en tant que tel : la destinée de l'Europe une et libre est en jeu

Le choc qui a frappé les grandes places financières mondiales, lorsque l'issue du référendum est devenue évidente, ne constitue pas une simple réaction nerveuse, bien vite oubliée dès que les choses reprendront leur cours normal. Le « *Brexit* » hypothèque la conjoncture économique britannique et la place de la City, mais aussi la conjoncture de la zone euro, voire l'économie mondiale dans son ensemble, déjà fragilisée par la décélération de la croissance aux États-Unis, les inconnues chinoises et la pyramide des dettes souveraines. Des économistes de premier plan évoquent la possibilité d'une « stagnation séculaire », phénomène de première importance pour des sociétés fondées sur une logique du « toujours plus », alors même que l'explosion démographique de l'Afrique subsaharienne n'a pas encore produit tous ses effets (pression renforcée aux frontières de l'Union européenne). En regard des risques et des enjeux, les petits calculs sur la possibilité d'attirer une partie des activités financières londoniennes à Paris ou à Francfort semblent dérisoires. Dans ce registre, il faudrait plutôt se demander si les banques centrales pourront encore longtemps soutenir l'activité économique en injectant des liquidités massives, avec d'importants effets pervers (bulles spéculatives et destruction de l'épargne), pour contenir les risques et menaces de nature politique qui pèsent sur l'Europe.

La sortie de l'Union européenne constitue une menace pour la cohésion politique interne du Royaume-Uni, qui regroupe plusieurs nations dûment reconnues comme telles. Déjà, les autorités écossaises demandent un référendum sur l'indépendance et l'on redoute de nouvelles tensions en Irlande du Nord (l'*Ulster*), lorsque la frontière avec la République d'Irlande redeviendra une limite géopolitique entre un pays de l'Union européenne et un pays n'appartenant plus à cette dernière. Porte occidentale de la Méditerranée et territoire placé sous souveraineté britannique depuis le traité d'Utrecht (1713), Gibraltar pourrait voir aussi son statut politique remis en cause : Madrid demande toujours son rattachement à l'Espagne, au risque de réactiver la question des « *presides* » de Ceuta et Melilla, ces enclaves espagnoles revendiquées par le Maroc. Au-delà, les forces de dissociation amplifiées par le « *Brexit* » ébranlent l'Union européenne, demain peut-être l'OTAN, soit les deux piliers de l'Europe une et libre dans laquelle nous vivons désormais. Un rappel historique s'impose : le « doux commerce » et les jeux de l'échange n'ont pas suffi et ne suffiront pas à assurer la paix. En définitive, les deux termes de l'alternative sont l'union des peuples et nations d'Europe ou leur désunion.

3

L'invocation de l'« Europe des nations » par tous ceux qui veulent ruiner l'esprit de coopération en Europe n'est que le masque du nationalisme, préfiguration de futurs conflits géopolitiques sur le Continent

L'Europe est de longue date le lieu d'un affrontement entre le principe fédératif, ou principe d'association, et des forces de dissociation qui, depuis les années 2000, ont progressivement gagné en puissance. Ces forces jouent sur différents ordres de grandeur et elles sont à l'œuvre à l'intérieur même de certains États. Assurément, le retour au premier plan du nationalisme, dans une Europe somnambule dont la situation rappelle le roman d'Herman Broch sur l'« *Apocalypse joyeuse* » de l'Autriche-Hongrie, annonce des temps sombres ⁽¹⁾. Temporairement unie contre « Bruxelles », capitale de l'Union européenne et ville-symbole de l'esprit de coopération entre les gouvernements nationaux, l'« internationale des nationalistes » est un leurre, et l'« Europe des nations » qu'elle invoque n'est que verbalisme. Rappelons que l'Union européenne repose déjà sur des mécanismes intergouvernementaux, avec pour centre de gravité le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement, les décisions qui engagent la souveraineté de chacun se prenant à l'unanimité.

Le slogan d'« Europe des nations », ou encore d'« Europe des patries », vise à justifier la liquidation des structures de coopération entre les différents États européens, préalable aux inévitables affrontements entre nationalistes de tous acabits, temporairement unis pour de simples raisons tactiques. Très rapidement, le « chacun pour soi », présenté comme le *summum* de la morale politique, ouvrirait la voie au darwinisme géopolitique. Déjà, les guerres de conquête menées dans l'Est européen et le Sud-Caucase donnent une idée de ce que serait cette prétendue « Europe des nations », à savoir le triomphe du droit de nature, au sens hobbesien du terme, du droit de tous sur tout, et donc de la guerre de tous contre tous. Une fois encore, l'Europe se déchirerait en alliances et contre-alliances rivales, pour le plus grand bénéfice de ses ennemis et adversaires, sur ses confins eurasiatiques, en Orient et dans le Grand Sud afro-méditerranéen. *A contrario*, et si l'on veut éviter le retour de la guerre, le niveau des enjeux de sécurité et la proximité du désastre exigent une coopération étroite, notamment dans le domaine de la défense (OTAN) et de la sécurité au sens large (Union européenne).

⁽¹⁾ Voir Hermann Broch, *Die Schlafwandler*, 1931 (traduction française, Paris, Gallimard, 1991).

4

La sortie du Royaume-Uni n'est pas prétexte à punir les Britanniques, et si la mise en œuvre de l'article 50 et l'ouverture des négociations ne doivent pas être inutilement retardés, la définition de nouveaux rapports demandera un certain temps.

Il semble qu'au bord du précipice, les chefs du camp du « *leave* » marquent une hésitation, comme s'ils étaient dépassés par toutes les implications de cette option politique sur l'unité du pays, sa santé économique et son rang international ; sans omettre le fait qu'une grave détérioration de la situation géopolitique sur l'Europe continentale, inévitablement, entraînerait le Royaume-Uni. Possible futur premier ministre du Royaume-Uni, encore que les divisions internes aux *Tories* auront leurs conséquences, Boris Johnson s'est bien gardé des forfanteries de Nigel Farage sur le « jour de l'indépendance » du Royaume-Uni. L'ancien maire de Londres, qui a fait passer son ambition personnelle et ses calculs politiques avant l'intérêt bien compris du Royaume-Uni (un statut particulier coulé dans le bronze à l'intérieur de l'Union européenne et « le meilleur des deux mondes »), a déclaré : « *Il est vital de souligner qu'il n'y a pas de raison de hâter la sortie du pays de l'Union européenne* », ajoutant que « *nous ne pouvons pas tourner le dos à l'Europe* ». Peur du vide ou esquisse d'une tactique de négociation ?

A l'inverse de ce qui se dit à Paris, peut-être ne faut-il pas vouloir précipiter les choses. Au contraire, d'autres expliquent en effet qu'il faudrait en finir au plus vite, voire punir les Britanniques pour leur décision : le « divorce » serait d'ores et déjà prononcé. Remarquons qu'il ne s'agit pas de divorcer, mais de trouver un nouvel arrangement global entre le Royaume-Uni et ses partenaires, tout en préservant les relations politiques et militaires sur le plan bilatéral (voir l'alliance franco-britannique) et dans le cadre de l'OTAN : le Royaume-Uni peut bien quitter l'Union européenne, il n'en reste pas moins un pays clé de la Communauté euro-atlantique. L'idée qu'il faudrait procéder avec célérité, de manière à éviter l'enlisement dans une négociation qui deviendrait conflictuelle, renforçant ainsi l'incertitude à laquelle les acteurs économiques sont confrontés, n'est pas irrecevable (2).

Il importe aussi de ne pas se laisser déborder par les forces de dissociation. Au-delà des aspects techniques, l'enjeu est d'ouvrir un nouvel horizon géopolitique : une participation du Royaume-Uni à l'Espace économique européen (EEE) à l'instar de la Norvège ? Un statut d'État associé similaire à celui de la Turquie ? Un simple accord de libre-échange ? Une autre question se pose : où et comment coordonner la politique étrangère britannique et les politiques étrangères des États membres de l'Union européenne ? Sur tous ces points, il

(2) L'article 50 des traités ne peut être activé qu'à l'initiative du pays membre voulant sortir de l'Union européenne, non pas de Bruxelles. Alors seulement les négociations pourront commencer et porteront d'abord sur le retrait, puis sur l'instauration de nouvelles relations. David Cameron a laissé le soin à son successeur, encore inconnu, de déclencher le processus, d'autant plus incertain que Boris Johnson tempore.

paraît essentiel de ne pas insulter l'avenir : le Royaume-Uni restera un allié et un partenaire de premier plan. En définitive, ces questions ne pourront être expédiées et il faudra du temps.

5

Parallèlement, la France et l'Allemagne doivent forger un consensus à l'intérieur de l'Europe des Vingt-Sept sur le renforcement de la zone euro, des frontières extérieures de la zone Schengen et de la sécurité au sens large de l'Union européenne (police, justice, renseignement)

Avant même que le « *Brexit* » n'ait été voté, on a eu vent de projets plus ou moins définis de relance de la zone euro (un « saut quantique » dans le fédéralisme monétaire et bancaire), ou formation d'un « noyau dur » autour des six membres fondateurs de l'Union européenne. A vrai dire, ces idées laissent circonspect. Elles reposent sur l'hypothèse selon laquelle le Royaume-Uni aurait été le facteur de blocage à l'intérieur de l'Union européenne. Ce n'est pourtant pas Londres qui hier empêchait les États de la zone euro de respecter le Pacte de stabilité et de croissance (1997), qui aujourd'hui contraindrait la France à ne pas appliquer la « règle d'or » contenue dans le traité sur la stabilité, la croissance et la gouvernance, conclu en 2012. Il faut aussi comprendre que le jeu britannique introduisait plus de souplesse dans les relations franco-allemandes et permettait d'éviter que ce « couple » ne se transforme en face-à-face. Quant à l'idée d'un « noyau dur » à six, elle est contrebattue par l'histoire de la CEE dans les années 1960 ainsi que par le résultat des référendums français et néerlandais de 2005. Bref, l'Europe des Six n'est pas une locomotive et les désaccords sont nombreux.

Plutôt que de parler d'emblée d'un nouveau traité européen et de relancer cet infernal mecano institutionnel qui lasse les plus convaincus, il faudrait exploiter au mieux les cadres juridiques et institutionnels existants. Aussi et surtout, il s'agit de s'entendre et de conjuguer ses forces pour mener à bien les chantiers en cours, et concentrer les efforts sur les questions les plus cruciales et les plus urgentes, celles dont l'absence de traitement attise l'euroscepticisme, voire l'hostilité à l'encontre de l'Union européenne. L'irrespect des règles au sein de la zone euro et les rebondissements de la crise de la dette, en Grèce plus particulièrement, plus encore la crise provoquée par la nouvelle immigration en provenance du Moyen-Orient, d'Afrique et de plus loin encore, et l'évidente perte de contrôle des frontières ont eu des effets désastreux, sur le terrain comme dans les esprits. Les objectifs prioritaires à atteindre se dégagent de ce qui précède : consolider la zone euro, mettre en place les conditions d'une croissance économique future, et reprendre le contrôle des frontières de l'espace Schengen, avec le concours actif de Frontex et d'un

corps de garde-frontières européens (3). Au-delà, il faudra instaurer une politique de visas et une politique migratoire commune dans l'espace Schengen.

6

A plus long terme, le redressement de la France et la reconstitution d'un axe franco-allemand conditionnent le futur de l'Union européenne

On sait l'importance de l'axe franco-allemand dans le développement du projet d'une union politique des peuples et nations d'Europe. Robert Schuman et Konrad Adenauer avaient la foi chevillée au corps, entendaient dépasser l'âge des nationalismes et partageaient une vision haute et ambitieuse de l'Europe. Dans l'après-Guerre froide, la relation entre les deux capitales est restée suffisamment étroite pour porter le traité de Maastricht et créer une monnaie commune. Depuis, la coopération franco-allemande est soumise aux paradoxes élatiques (« *Achille immobile à grands pas* »), et elle n'a accouché d'aucun grand nouveau projet mobilisateur. Du moins Nicolas Sarkozy et Angela Merkel surent-ils affronter ensemble la crise de l'euro. Le quinquennat suivant aura commencé avec une critique acerbe de la politique économique allemande et une tentative maladroite de monter au sein de la zone euro une coalition anti-Berlin. Au total, l'affaiblissement de la France déséquilibre plus encore la relation avec Berlin, et il n'y a plus de force motrice pour tirer l'Union européenne.

La volonté de reconstituer cet axe franco-allemand doit reposer sur le retour en France à une véritable économie de marché, sur la restauration des finances publiques et le renforcement de la société civile, en s'appuyant sur les solidarités organiques et la société civile. École de mesure et de modération, l'ordolibéralisme allemand constitue une source d'inspiration et un cadre de pensée pour un authentique programme de réformes économiques et sociales (4). A cet égard, il faut savoir que le grand économiste Jacques Rueff, homme-clé d'une précédente entreprise de redressement, en 1958, est l'un des introducteurs en France de la pensée ordolibérale (5). Le redressement de la France permettra de réinstaurer un équilibre coopératif avec l'Allemagne et de soulager cette dernière qui, à l'inverse de ce que prétendent les forces antigermaniques, ne veut pas et n'a pas la capacité de diriger l'Union européenne. Sans une force d'entraînement franco-allemande, à charge pour Paris et Berlin d'associer les autres gouvernements à leurs initiatives, l'UE pourrait ressembler au vaisseau fantôme du *Hollandais volant*.

(3) Dans une logique de subsidiarité, il s'agirait de mettre en commun un ensemble de moyens et de les mettre à disposition des pays frontaliers.

(4) Sur l'ordolibéralisme, voir Patricia Commun, *Les ordolibéraux : histoire d'un libéralisme à l'allemande*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

(5) Voir Gérard Minart, *Jacques Rueff, un libéral français*, Editions Odile Jacob, Paris, 2016. La biographie du conseiller économique de De Gaulle, à la fondation de la Ve République (1958), est préfacée par Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances de l'Allemagne.

7

Le principe de subsidiarité, pleinement compris et appliqué, sera la pierre angulaire d'une Union européenne flexible, avec différents niveaux d'intégration

Dans le rapport entre les États membres et les institutions européennes, le principe de subsidiarité, pleinement compris et appliqué, doit être la pierre angulaire. Ce concept renvoie à l'œuvre de Johannes Althusius (1557-1638), à l'origine d'une autre conception de la souveraineté que celle développée par Jean Bodin (1520-1596), théoricien de la monarchie absolue qui a conçu la souveraineté sur le modèle de l'absolutisme divin (Dieu omniscient et omnipotent), transféré dans la sphère temporelle (6). Professeur de droit à l'université de Herboren (comté de Nassau), Althusius fonde sa pensée politique sur une anthropologie aristotélico-thomiste. En 1603, il publie son *Politica methodice digesta* (7), un ouvrage dont la renommée le conduit à exercer des fonctions politiques à Hemden, la « Genève du Nord » (Frise orientale). Conformément à la méthode génétique classique, Althusius part des « *mesnages* » afin de décrire avec précision les différents étages de la vie sociale et politique. Le corps politique résulte de pactes, conclus successivement selon une logique ascendante et associative, entre les « communautés symbiotiques » (familles, villes et communautés de voisinages), chacune d'entre elles conservant ses capacités d'action et d'organisation : les compétences exercées au sommet sont limitées et explicitement déléguées.

Ce modèle de pensée et d'organisation va dans le sens d'une Union européenne souple et flexible, avec différents niveaux d'intégration et des coopérations ciblées entre États volontaires. Une condition *sine qua non* pour conserver une cohérence d'ensemble : l'axe franco-allemand évoqué plus haut. Certes, le principe de subsidiarité est bien pris en compte par l'UE, et il faut une certaine dose de mauvaise foi ou d'ignorance pour comparer cette dernière à un organisme centralisateur et dictatorial. Il reste que le principe de subsidiarité peut être utilisé de manière vicieuse, en vue de faire remonter des compétences qui n'ont pas été explicitement attribuées à l'Union européenne (les « compétences exclusives »). Ainsi voit-on la Commission européenne et le Parlement européen interférer dans des questions sociales ou celles concernant les mœurs (les questions dites « sociétales »), sans réelle base légale ou légitimité. Le vaste domaine des « compétences partagées » entre l'Union européenne et les États nationaux ouvre aussi des possibilités pour une meilleure application de la subsidiarité. Il en est de même pour les « compétences d'appui », celles-ci ne visant qu'à soutenir, compléter et coordonner l'action des États, non pas à se substituer à eux. *In fine*, on en revient à Saint Thomas d'Aquin : « Corriger, s'il se trouve quelque manque, parfaire si quelque chose de meilleur peut être fait ».

(6) Voir Jean Bodin, *Les six livres de la République* (1576), Paris, LGF-Livre de Poche, 1993.

(7) Voir *Introduction à la Politica methodice digesta d'Althusius* (extraits traduits et commentés par Gaëlle Demelemestre), Paris, Le Cerf, 2012.

8

Bien que le « *Brexit* » n'ait pas d'implications directes sur les questions stratégiques et militaires, l'activation des forces de dissociation sur le continent aura des conséquences sur les solidarités géopolitiques, et les obligations contractées à l'intérieur de l'OTAN doivent être remplies

A l'inverse de la plupart des forces de dissociation en Europe continentale, les partisans du « *Brexit* », du moins ceux qui parlent en leur nom, sont favorables à l'économie de marché, au libre-échange et à l'Alliance atlantique. En première analyse, ce vote ne devrait donc pas avoir de conséquences sur le rôle et la place du Royaume-Uni dans l'OTAN et plus largement, dans la défense de l'Europe. Il reste que les passions et les bases psychologiques qui sous-tendent le vote britannique ne vont pas dans le sens d'un Royaume-Uni volontaire et allant sur la scène internationale, mais plutôt dans celui d'une « *Little England* » plus rurale et campagnarde qu'insulaire, contrairement à ce qui est souvent affirmé (l'idée selon laquelle le Royaume-Uni redeviendrait une île dans l'archipel anglo-saxon). On ne peut aussi exclure qu'une grave crise politique intérieure accapare des dirigeants britanniques affaiblis, guère actifs sur le plan diplomatique et militaire, alors que Londres est aujourd'hui à l'avant-pointe des initiatives visant à renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN dans les pays baltes (8).

L'épreuve à laquelle les solidarités géopolitiques européennes sont soumises ne doit donc pas mener à l'ouverture précipitée d'un nouveau front politico-institutionnel, avec une initiative sur la « défense européenne » qui reposerait sur un schéma volontariste et artificiel. Rappelons que la création d'une nouvelle monnaie – pensée *mezzo voce* comme une alternative au dollar –, s'est révélée une entreprise hasardeuse. Les pays de la zone euro peinent à se faire confiance et à remplir leurs obligations réciproques. Cela serait pire encore s'il s'agissait d'aller ensemble à la guerre et de payer le prix du sang. Dès lors, ne commettons plus l'erreur de mettre la charrue avant les bœufs, en pensant que des crises providentielles renforceront l'Union européenne. Le temps des énoncés performatifs, du volontarisme brouillon et de l'autosatisfaction est révolu : sans un véritable pouvoir politique unifié au sommet, avec un solide soutien des États membres (gouvernements et opinions publiques), il n'y aura pas de « défense européenne ». Il est donc crucial de remplir ses obligations à l'intérieur de l'OTAN et d'exploiter au mieux ce forum politique transatlantique. Parallèlement, le « *Brexit* » ne doit pas conduire à remettre en cause l'étroite coopération politico-militaire entre Paris et Londres, essentielle pour intervenir dans le voisinage proche de l'Europe comme dans le vaste monde, aux côtés des États-Unis.

(8) Voir les engagements pris au sommet de Newport (Pays de Galles), les 4 et 5 septembre 2014, à la suite de l'agression russe en Ukraine.

9

L'Union européenne ne peut plus être pensée comme la première pierre d'un État mondial, vide de tout contenu identitaire, mais elle doit être l'expression politique d'un patriotisme de civilisation

Le passage du mécanique au vivant est un mystère, tant pour les sciences politiques que pour la biologie. Présentement, la question est la suivante : comment pourrait-on, à partir de cette Union européenne à faible intensité, *Commonwealth* paneuropéen plus que *Commonwill* décisionnaire, dégager une volonté de persévérer dans l'être et poser des actes fondateurs ? L'erreur serait de croire que tout se joue au niveau des grandeurs matérielles (superficie, poids démographique, PIB global), la question européenne relevant d'une approche exclusivement technico-fonctionnelle (l'administration des choses plutôt que le gouvernement des hommes). Dans le « monde de la vie », on défend ce avec quoi l'on fait corps, et un ensemble politique ne saurait exister sans un principe transcendant qui le clôt et le fonde comme un tout. Malheureusement, un certain discours technocratique, qu'on entend dans les institutions européennes comme dans les États membres, et qui ne doit pas être confondu avec l'esprit européen, s'avère fort éloigné de ces réquisits.

L'Europe n'est pas seulement une portion des terres émergées, partie autrefois à la conquête du globe, ou un vague consortium d'États, mais une figure spirituelle fondée sur le triple héritage d'Athènes, de Rome et de Jérusalem. Jusqu'à un passé récent, elle assumait la « *fonction archontique de l'humanité entière* » (Edmond Husserl). Catholiques romains enracinés dans une grande tradition et ouverts sur l'Universel, les « pères fondateurs » de l'Europe en étaient bien conscients et la symbolique européenne (le bleu du drapeau européen, celui de la Vierge Marie ; les douze étoiles d'or, en référence aux douze apôtres) est là pour le rappeler. Sans claire conscience des racines longues-vivantes de l'Europe et sans transcendance des particularités, aucun *Commonwill* européen ne sera envisageable (9). Le patriotisme de civilisation auquel en appelle l'Institut Thomas More renvoie à cette longue tradition, tout aussi bien à la vocation tutélaire et universelle de l'Europe et de la civilisation occidentale (10).

(9) Il faut ici rappeler que ce sont les autorités nationales françaises, Jacques Chirac et Lionel Jospin en l'occurrence, avec le renfort des autorités belges, qui se sont opposées à l'inscription des racines chrétiennes de l'Europe dans le projet de traité constitutionnel de 2005, non point la Commission européenne ou l'on ne sait quel centre de pouvoir transnational occulte.

(10) Voir Jean-Sylvestre Mongrenier, *10 points clés sur l'Europe, les flux de migrants et le patriotisme de civilisation*, Institut Thomas More octobre 2015.

10

Les caractéristiques de l'époque et la montée des périls exigent des personnalités d'exception qui se hissent au niveau des enjeux

La référence aux *Somnambules* d'Hermann Broch (1931) renvoie également au livre plus récent de Christopher Clarke sur les origines de la Première Guerre mondiale (11). Formé à l'école de Cambridge, l'historien australien y met en évidence l'aveuglement, l'inconséquence et l'irresponsabilité des petites ambitions qui ont mené au premier acte de ce qu'un autre historien, l'Allemand Ernst Nolte, a nommé la « *guerre civile européenne* » (1914-1945). Certes, les circonstances historiques et les configurations géopolitiques ne sont pas identiques, mais si l'on considère les événements et processus en cours sur le plan métapolitique, c'est bien une même lutte entre le principe d'association (hier le Concert européen, aujourd'hui l'Union européenne) et les forces de dissociation. Et cet affrontement pourrait bien avoir pour issue la dislocation de l'Union européenne, la désunion menant tôt ou tard à des conflits géopolitiques internes susceptibles de donner lieu à de nouveaux conflits armés sur le Continent. Au total, les événements donnent le sentiment de jouer la même histoire sur le théâtre du monde, de nouveaux acteurs assumant des rôles anciens.

La gravité des enjeux et l'incapacité des dirigeants européens à nous faire comprendre le sens de cette turbulence des contraires (principes d'association et de dissociation) appellent l'attention sur le rôle des « personnalités historiques ». Le 15 janvier 2016, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le confessait : « *Ma génération n'est pas une génération de géants, mais de faibles héritiers qui oublient vite. Que laisserons-nous derrière nous?* ». Le passage de relais à des hommes qui n'ont pas connu la guerre – les circonstances tragiques révèlent les personnalités –, peut expliquer cette rupture qualitative. L'ambiance post-moderne des sociétés occidentales, celles-ci rappelant la sombre prophétie de Nietzsche sur la venue du « *dernier Homme* », n'est pas non plus favorable. Pourtant, l'heure des affirmations souveraines et des négations radicales, pour paraphraser Donoso Cortès, sonne à nouveau. Nous ne songeons pas à un chef plébiscitaire, moins encore à l'« appel au soldat » des bonapartistes (12), mais à un grand caractère, à un type de personnalité qui saisisse les grandes masses, comprenne le sens de l'événement (union ou désunion ? guerre ou paix entre les nations ?) et indique le cap à suivre. Ce que nous appelons « *démocratie* », les anciens Grecs le nommaient « *politie* », et ils voyaient cette forme politique comme un cercle, avec Périclès au centre.

(11) Voir Christopher Clarke, *Eté 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013.

(12) Voir Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques françaises*, Paris, Le Seuil, collection Points-Histoire, 1990.

Jean-Sylvestre Mongrenier est chercheur associé à l'Institut Thomas More. Titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique, il est docteur en géopolitique, professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote* et intervient dans de nombreux médias.

Paris

20, rue Laffitte – F-75 009 Paris
+33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Rue de La Fauvette, 92, B-1180 Bruxelles
+32 (0)2 374 23 13

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions: obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl, et faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, juin 2016